

PV AG AESS 17 mars 2021
Zoom

Ouverture à 12h30
Fermeture à 15h26

Ordre du jour :

- 0. Ouverture
- 0.1 Présidium
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du PV du 19 février 2021
- 1. États financiers
- 1.1 Présentation
- 1.2 Renouvellement de la firme comptable
- 2. Avis de motion
(Aucun reçu)
- 3. Assouplissement modalités UQAM (mise en dépôt d'un amendement sur l'anonymat lors de l'AG du 19 février 2020)
- 4. Revendications
- 4.1 Proposition enjeux autochtones
- 5. Ajout de services à la couverture ASEQ
- 6. Élections
- 7. Questions à l'exécutif
- 8. Varia
- 9. Fermeture

0. Ouverture

Il est proposé d'ouvrir l'assemblée à : 12h30

Proposé par: Éléonore Dansereau

Appui : Émilie Gagné

0.1 Présidium

Il est proposé de nommer Maryane Daigle à l'animation et Jacynthe Lussier au secrétariat.

Proposé par : Éléonore Dansereau

Appui : Talot Bertrand

Opposition au praesidium : demande de vote

27 pour

6 contre

2 abstentions

ADOPTÉ À MAJORITÉ

0.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour suivant :

0. Ouverture

0.1 Présidium

0.2 Adoption de l'ordre du jour

0.3 Adoption du PV du 19 février 2021

1. États financiers

1.1 Présentation

1.2 Renouvellement de la firme comptable

2. Avis de motion

(Aucun reçu)

3. Assouplissement modalités UQAM (mise en dépôt d'un amendement sur l'anonymat lors de l'AG du 19 février 2020)

4. Revendications

4.1 Proposition enjeux autochtones

5. Ajout de services à la couverture ASEQ

6. Élections

7. Questions à l'exécutif

8. Varia

9. Fermeture

Proposé par : Hendrick Paquette Ambroise
Appui: Camil Vachon-Laberge

Proposition d'amendement : ajouter en 4.2 : « racisme dans le milieu d'enseignement »
Proposé par : Arcady Gascon-Afriat
Appuyé par : Célestin Mouafo

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Proposition d'amendement : Ajouter en 4.3 : « plages horaires de UQAM »
Proposé par : Thomas Thack Luangxay
Appuyé par : Nancy Wallace

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Retours à la principale, telle que modifiée :

0. Ouverture

0.1 Présidium

0.2 Adoption de l'ordre du jour

0.3 Adoption du PV du 19 février 2021

1. États financiers

1.1 Présentation

1.2 Renouvellement de la firme comptable

2. Avis de motion

(Aucun reçu)

3. Assouplissement modalités UQAM (mise en dépôt d'un amendement sur l'anonymat lors de l'AG du 19 février 2020)

4. Revendications

4.1 Proposition enjeux autochtones

4.2 Racisme dans le milieu d'enseignement

4.3 Plages horaires de UQAM

5. Ajout de services à la couverture ASEQ

6. Élections

7. Questions à l'exécutif

8. Varia

9. Fermeture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

0.3 Adoption du PV du 19 février 2021

QUE l'on modifie le PV pour déplacer la constatation de quorum avant les revendications.

Proposé par : Arcady Gascon-Afriat
Appuyé par : Nancy Wallace

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est proposé d'adopter le procès-verbal du 19 février 2021.

Proposé par : Arcady Gascon-Afriat

Appui : Hendrick Paquette Ambroise

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1. États financiers

1.1 Présentation

Il est proposé d'inviter Bruno Émond, de la firme Mazars S.E.N.C.R.L. à présenter les états financier 2019-2020 à l'assemblée.

Proposé par : Mélanie Côté Cyr

Appui : Arcady Gascon-Afriat

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est proposé d'adopter les états financiers tels que présentés.

Proposé par : Mélanie Côté Cyr

Appui : Arcady Gascon-Afriat

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.2 Renouvellement de la firme comptable

Il est proposé de renouveler le mandat de Bruno Émond et de la firme Mazars S.E.N.C.R.L. pour les états financiers de 2021.

Proposé par : Laurence Coursol

Appui : Arcady Gascon-Afriat

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Avis de motion

(Aucun reçu)

3. Assouplissement modalités UQAM (mise en dépôt d'un amendement sur l'anonymat lors de l'AG du 19 février 2020)

Voici l'extrait du PV du 19 février 2021 menant à la mise en dépôt :

« **3.1. Assouplissement modalités UQAM**

Considérant que l'UQAM a refusé toute la session d'automne A2020 de considérer la notation succès/échec, alors que les étudiant.es ont commencé à revendiquer cette notation depuis H2020, alors que cette demande avait été acceptée à la Commission des études et a seulement été votée lors d'un CA extraordinaire le 16 décembre, soit une semaine avant la fin de la session.

Considérant l'incertitude du contexte pandémique dans lequel certaines et certains se retrouvent aux prises avec des terrains de recherches retardés ou impossibles à compléter, des conditions de travail et familiales chamboulées, des directions tout aussi débordées, en plus de l'augmentation généralisée de la souffrance psychologique;

Que l'AESS dénonce la mauvaise foi et le manque de considération de l'administration de l'UQAM ainsi que son inefficacité aberrante dans la gestion de la vie académique en contexte pandémique;

Que l'AESS positionne et lutte en faveur :

1. d'un assouplissement général envers les étudiant.es, soit au niveau de la charge de travail, de la réduction du nombre de travaux en équipe, etc.
2. la non-comptabilisation de la session H2021 dans le nombre maximal de trimestres pour un programme de 2e ou 3e cycle
3. du retour de la notation succès/ échec pour la session H2021 et cela pour tous les cours et aucun maximum de crédit
4. De l'enregistrement de tous les cours et qu'ils soient disponibles pour la durée de la session. Que les enregistrements soient uniquement disponibles aux étudiant·es du groupe-cours de la session active. Par exemple, les enregistrements du groupe 20 au groupe 20 de la session en cours.
5. D'une modification des méthodes d'évaluation, dont le retrait des examens chronométrés et de ceux dans lesquels il est impossible de revenir aux questions précédentes.

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adopté à l'unanimité

Proposition d'amendement : Retirer le point 4.

Dûment proposée
Dûment appuyée
Rejetée à majorité

Proposition de sous-amendement : Que le point 4 s'applique uniquement aux cours théoriques.

Dûment proposée
Dûment appuyée.
Rejetée à majorité

Proposition d'amendement : Ajouter au point 4 que les enregistrements soient uniquement disponibles aux étudiant·es du groupe-cours de la session active. Par exemple, les enregistrements du groupe 20 au groupe 20 de la session en cours.

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adopté à l'unanimité

3.2. Proposition d'ajouter au 3.1. en ajoutant un point 6 formulé ainsi :
« rendre anonyme les copies d'examen lors de la correction et lors des quiz »

Dûment appuyé
Dûment apuyée

Proposition d'une mise en dépôt du point 3.2. à la prochaine AG.

Dûment appuyé
Dûment apuyée
Adopté à l'unanimité »

Retours au vote de la proposition d'ajout 3.2, mise en dépôt à la précédente AG, se lisant comme ci :

Proposition d'ajouter au 3.1. en ajoutant un point 6 formulé ainsi :
« rendre anonyme les copies d'examen lors de la correction et lors des quiz »

Dûment appuyé
Dûment apuyée

Demande de vote

2 pour
15 contre
9 absentions

BATTU À MAJORITÉ

4. Revendications

4.1 Proposition enjeux autochtones

Considérant les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation;

Considérant que l'appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada No. 15 stipule:

« Nous demandons aux établissements d'enseignement postsecondaire de créer des programmes et des diplômes collégiaux et universitaires en langues autochtones. »

Considérant que les appels à l'action de la Commission Vérité et Réconciliation (voir par ex. Nos. 57, 62-65), appellent spécifiquement les enseignants à changer la manière dont l'histoire et la culture autochtone sont abordées. Que cela implique de déconstruire les récits dominants, d'apprendre et d'étudier les points de vue autochtones, de reconnaître la façon dont nos pédagogies tendent à reproduire, parfois de manière inconsciente et sans intention particulière, des aspects du colonialisme ainsi que les relations de pouvoirs et connaissances qui y sont associées;

Considérant que la reconnaissance des injustices passées telles que la réalité des pensionnats, ou l'hommage rendu aux pratiques culturelles autochtones sont des éléments essentiels, mais insuffisants.

Le fait qu'ils apparaissent dans le discours dominant comme le seul héritage du colonialisme conduit à occulter les pratiques de domination actuelles envers les peuples autochtones dans lesquelles l'État est impliqué;

Considérant nos mandats anticoloniaux et de solidarité avec les luttes pour l'autodétermination et luttes autochtones;

Que l'AESS se prononce solidaire avec les luttes et revendications passées, présentes et futures des peuples autochtones à travers l'Amérique du Nord.

Que l'AESS reconnaisse que la colonisation et le racisme sont des processus continus qui prennent des formes variées au Québec et au Canada, et admet l'existence de pratiques persistantes qui constituent un héritage du système colonial.

Que l'AESS procède à la reconnaissance territoriale au début de ses instances et adopte ceci comme le libellé de cette reconnaissance:

L'AESS reconnaît que l'UQAM est située sur l'île de « Montréal », connue sous le nom de Tio'tia:ke, qui a toujours été un lieu de rencontres, de rassemblements et d'échanges pour de nombreuses nations autochtones. Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá:ka comme étant la gardienne historique des terres et des eaux sur lesquelles nous nous trouvons ainsi que leur rôle dans la protection et l'entretien des ressources dont nous profitons.

Que l'AESS encourage chaleureusement tous ses membres, collaborateur.ice.s, partenaires, et allié.e.s à se renseigner sur les territoires, histoires et cultures autochtones, de même que sur le colonialisme, l'oppression et les privilèges, dont la plupart de nous, bénéficions.

Que l'AESS exige que l'UQAM ait créé un/des cours du programme de langue dans une langue autochtone d'ici cinq ans.

Que l'AESS encourage l'UQAM et ses professeurs à inclure des ressources autochtones dans les programmes, et que ces dernières soient lues, écoutées et vues dans l'objectif d'avancer vers une compréhension plus équilibrée et respectueuse du contexte contemporain et historique des relations autochtones-colons au Québec et au Canada.

Que l'AESS encourage l'UQAM et ses professeurs à reconnaître les disparités dans les vécus et expériences de la colonisation et à se renseigner sur les particularités du colonialisme de peuplement.

Que l'AESS encourage l'UQAM et ses professeurs à examiner les mesures nécessaires pour intégrer davantage d'éléments de cultures autochtones locales, que l'UQAM rende accessibles des ressources afin d'informer les professeurs sur les inégalités qui demeurent au sein et en dehors du système d'enseignement éducatif entre les communautés autochtones et les Canadiens en vue d'intégrer davantage d'éléments de cultures autochtones locales

Que l'AESS encourage l'UQAM à permettre aux professeurs et conseillers autochtones d'orienter les programmes et la création de ressources sur les enjeux autochtones dans la mesure du possible.

Que l'AESS encourage l'UQAM à porter une attention particulière et immédiate à :

- Inclure des auteurs autochtones dans le matériel pédagogique. S'intéresser aux penseurs autochtones et aux réflexions conceptuelles et concrètes sur les implications du rapatriement des terres et du mode de vie autochtone.
- Inviter des conférenciers, trouver des films, des textes, des blogues ou encore des clips permettant aux autochtones de s'adresser directement aux étudiants.
- Ne pas forcer les étudiants autochtones dans les salles de cours de s'exprimer au nom de leurs nations respectives ou des peuples autochtones en général. Ne pas les interroger sur leur propre expérience traumatique, ou sur celle de leur famille sans consentement préalable.
- Encourager la fierté à l'égard des cultures, langues et traditions autochtones.
- Encourager le recrutement d'autochtones, tout spécialement dans les activités ayant une dimension culturelle et/ou historique et soutenir ces derniers dans le cadre de leur emploi, s'informer sur les barrières systémiques à une meilleure représentation des autochtones dans l'ensemble des emplois universitaires.

Que l'AESS présente et défende ces mandats auprès des instances départementales et universitaires concernées.

Que l'AESS encourage les autres associations étudiantes à se doter d'un mandat semblable.

Que l'AESS travaille en concertation avec Le Cercle des Premières Nations de l'UQAM pour faire appliquer ces mandats.

Proposé par : Gabriel Poisson

Appuyé par : Émilie Gagné

Proposition d'amendement : QUE l'on utilise un langage épïcène pour le libellé de la proposition et que si cela n'est pas possible, que l'on utilise une stratégie de féminisation.

Proposé par : Arcady Gascon-Afriat

Appuyé par : Mélanie Côté-Cyr

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Proposition d'amendement : Que l'on remplace les guillemets anglophones par les guillemets français dans la proposition

Proposé par : Arcady Gascon-Afriat

Appuyé par : Camil Vachon Laberge

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Retour à la principale, pas encore modifié :

Considérant les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation;

Considérant que l'appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada No. 15 stipule:

" Nous demandons aux établissements d'enseignement postsecondaire de créer des programmes et des diplômes collégiaux et universitaires en langues autochtones. "

Considérant que les appels à l'action de la Commission Vérité et Réconciliation (voir par ex. Nos. 57, 62-65), appellent spécifiquement les enseignants-es à changer la manière dont l'histoire et la culture autochtone sont abordées. Que cela implique de déconstruire les récits dominants, d'apprendre et d'étudier les points de vue autochtones, de reconnaître la façon dont nos pédagogies tendent à reproduire, parfois de manière inconsciente et sans intention particulière, des aspects du colonialisme ainsi que les relations de pouvoirs et connaissances qui y sont associées;

Considérant que la reconnaissance des injustices passées telles que la réalité des pensionnats, ou l'hommage rendu aux pratiques culturelles autochtones sont des éléments essentiels, mais insuffisants. Le fait qu'ils apparaissent dans le discours dominant comme le seul héritage du colonialisme conduit à occulter les pratiques de domination actuelles envers les peuples autochtones dans lesquelles l'État est impliqué;

Considérant nos mandats anticoloniaux et de solidarité avec les luttes pour l'autodétermination et luttes autochtones;

Que l'AESS se prononce solidaire avec les luttes et revendications passées, présentes et futures des peuples autochtones à travers l'Amérique du Nord.

Que l'AESS reconnaît que la colonisation et le racisme sont des processus continus qui prennent des formes variées au Québec et au Canada, et admet l'existence de pratiques persistantes qui constituent un héritage du système colonial.

Que l'AESS procède à la reconnaissance territoriale au début de ses instances et adopte ceci comme le libellé de cette reconnaissance:

L'AESS reconnaît que l'UQAM est située sur l'île de " Montréal ", connue sous le nom de Tio'tia:ke, qui a toujours été un lieu de rencontres, de rassemblements et d'échanges pour de nombreuses nations autochtones. Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá:ka comme étant la gardienne historique des terres et des eaux sur lesquelles nous nous trouvons ainsi que leur rôle dans la protection et l'entretien des ressources dont nous profitons.

Que l'AESS encourage chaleureusement toutes ses membres, collaborateur.ice.s, partenaires, et allié.e.s à se renseigner sur les territoires, histoires et cultures autochtones, de même que sur le colonialisme, l'oppression et les privilèges, dont la plupart de nous, bénéficions.

Que l'AESS exige que l'UQAM ait créé un/des cours du programme de langue dans une langue autochtone d'ici cinq ans.

Que l'AESS encourage l'UQAM et ses professeurs-es à inclure des ressources autochtones dans les programmes, et que ces dernières soient lues, écoutées et vues dans l'objectif d'avancer vers une compréhension plus équilibrée et respectueuse du contexte contemporain et historique des relations autochtones-colons au Québec et au Canada.

Que l'AESS encourage l'UQAM et ses professeurs-es à reconnaître les disparités dans les vécus et expériences de la colonisation et à se renseigner sur les particularités du colonialisme de peuplement.

Que l'AESS encourage l'UQAM et ses professeurs-es à examiner les mesures nécessaires pour intégrer davantage d'éléments de cultures autochtones locales, que l'UQAM rende accessibles des ressources afin d'informer les professeurs sur les inégalités qui demeurent au sein et en dehors du

système d'enseignement éducatif entre les communautés autochtones et les Canadiens-nes en vue d'intégrer davantage d'éléments de cultures autochtones locales

Que l'AESS encourage l'UQAM à permettre aux professeurs-es et conseillers-ères autochtones d'orienter les programmes et la création de ressources sur les enjeux autochtones dans la mesure du possible.

Que l'AESS encourage l'UQAM à porter une attention particulière et immédiate à :

- Inclure des auteurs-trices autochtones dans le matériel pédagogique. S'intéresser aux penseurs-euses autochtones et aux réflexions conceptuelles et concrètes sur les implications du rapatriement des terres et du mode de vie autochtone.
- Inviter des conférenciers-ères, trouver des films, des textes, des blogues ou encore des clips permettant aux autochtones de s'adresser directement aux étudiants-es.
- Ne pas forcer les étudiants-es autochtones dans les salles de cours de s'exprimer au nom de leurs nations respectives ou des peuples autochtones en général. Ne pas les interroger sur leur propre expérience traumatique, ou sur celle de leur famille sans consentement préalable.
- Encourager la fierté à l'égard des cultures, langues et traditions autochtones.
- Encourager le recrutement d'autochtones, tout spécialement dans les activités ayant une dimension culturelle et/ou historique et soutenir ces derniers-ères dans le cadre de leur emploi, s'informer sur les barrières systémiques à une meilleure représentation des autochtones dans l'ensemble des emplois universitaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2 Racisme dans le milieu d'enseignement

CONSIDÉRANT les mandats historiques de l'AESS contre le racisme, le sexisme, le classisme, la transphobie, etc.;

CONSIDÉRANT les propositions dénonçant et rejetant le sexisme, le racisme, l'homophobie, la transphobie et toute autre forme de discrimination pouvant porter atteinte aux membres de l'AESS au sein de l'UQAM et dans la société en générale;

CONSIDÉRANT les mobilisations actuelles entourant le racisme systémique;

CONSIDÉRANT par ailleurs le refus du premier ministre du Québec et d'une bonne partie de l'élite politique de la province d'admettre l'existence du racisme systémique malgré lesdites mobilisations;

CONSIDÉRANT les mobilisations qui ont lieu actuellement dans d'autres universités montréalaises, mais plus largement canadiennes, contre la reproduction de ce système de domination violent;

CONSIDÉRANT que l'utilisation de termes violents découlant de l'histoire coloniale du continent s'inscrit dans un continuum de violences symboliques et matérielles et que la simple utilisation de ces mot peut porter atteinte à l'intégrité des personnes concernées

CONSIDÉRANT les nombreux cas recensés récemment de propos racistes et vexatoires tenus par le personnel enseignant lors de cours et considérant leur refus d'écouter le malaise des étudiant.es;

CONSIDÉRANT que ce type de pratique crée un environnement hostile aux études pour des étudiant.es issu.es de groupes marginalisés;

CONSIDÉRANT le rapport de pouvoir inégal maintenu entre le personnel enseignant et les étudiant.es, dont bénéficient le personnel enseignant et les directions de programmes, et duquel découlent choix académiques et contenu de cours sans considération des critiques émises par plusieurs groupes marginalisés;

CONSIDÉRANT la politique 42 telle que révisée qui stipule que « l'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source » et qu'il y est indiqué que « L'Université reconnaît que le harcèlement est majoritairement dirigé à l'endroit de certains

QUE l'AESS dénonce l'instrumentalisation de la liberté d'expression et de la liberté académique pour défendre des propos oppressifs, diffamatoires et violents à l'égard de communautés subissant déjà les violences du racisme systémique;

QUE l'AESS répertorie les cas de personnel enseignant ayant des propos et comportements discriminatoires, dans l'optique d'entreprendre des démarches par la suite afin de soutenir les étudiant.es victimes de propos oppressifs;

QUE l'AESS encourage ses membres à rapporter les cas de propos discriminatoires, harcelants ou vexatoires à la personne responsable à l'éducation inclusive et/ou à la personne responsable aux affaires académiques de L'AESS, qui les aideront;

QUE l'AESS continue de dénoncer les discours oppressifs sous toutes leurs formes;

QUE l'AESS exige que l'UQAM prenne ses responsabilités en ce qui concerne le maintien de conditions propices à l'enseignement en appliquant la Politique 42 aux propos et comportements discriminatoires de certains membres du personnel

QUE l'AESS encourage les autres associations étudiantes à se doter d'un mandat semblable.

Proposé par : Madeleine Lépine

Appuyé par : Arcady Gascon-Afriat

Proposition d'amendement : Que l'on ajoute : « QUE l'AESS encourage l'anonymisation des copies d'examens lors de la correction. » avant le dernier QUE.

Proposé par : Arcady Gascon-Afriat

Appuyé par : Nancy Wallace

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Proposition d'amendement : Que l'on ajoute « Tout en assurant l'anonymat des victimes si celles-ci le désirent » au point « QUE l'AESS répertorie les cas de personnel enseignant ayant des propos et comportements discriminatoires, dans l'optique d'entreprendre des démarches par la suite afin de soutenir les étudiant.es victimes de propos oppressifs; » et QUE l'assemblée

mandate la personne déléguée responsable à l'éducation inclusive et des personnes en provenances de l'internationale ainsi que la personne responsable aux affaires académiques de gérer ce répertoire.

Proposé par Nancy Wallace

Appuyé par Arcady Gascon-Afriat

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Retours à la principale, telle qu'amendée :

CONSIDÉRANT les mandats historiques de l'AESS contre le racisme, le sexisme, le classisme, la transphobie, etc.;

CONSIDÉRANT les propositions dénonçant et rejetant le sexisme, le racisme, l'homophobie, la transphobie et toute autre forme de discrimination pouvant porter atteinte aux membres de l'AESS au sein de l'UQAM et dans la société en générale;

CONSIDÉRANT les mobilisations actuelles entourant le racisme systémique;

CONSIDÉRANT par ailleurs le refus du premier ministre du Québec et d'une bonne partie de l'élite politique de la province d'admettre l'existence du racisme systémique malgré lesdites mobilisations;

CONSIDÉRANT les mobilisations qui ont lieu actuellement dans d'autres universités montréalaises, mais plus largement canadiennes, contre la reproduction de ce système de domination violent;

CONSIDÉRANT que l'utilisation de termes violents découlant de l'histoire coloniale du continent s'inscrit dans un continuum de violences symboliques et matérielles et que la simple utilisation de ces mot peut porter atteinte à l'intégrité des personnes concernées

CONSIDÉRANT les nombreux cas recensés récemment de propos racistes et vexatoires tenus par le personnel enseignant lors de cours et considérant leur refus d'écouter le malaise des étudiant.es;

CONSIDÉRANT que ce type de pratique crée un environnement hostile aux études pour des étudiant.es issu.es de groupes marginalisés;

CONSIDÉRANT le rapport de pouvoir inégal maintenu entre le personnel enseignant et les étudiant.es, dont bénéficient le personnel enseignant et les directions de programmes, et duquel découlent choix académiques et contenu de cours sans considération des critiques émises par plusieurs groupes marginalisés;

CONSIDÉRANT la politique 42 telle que révisée qui stipule que « l'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source » et qu'il y est indiqué que « L'Université reconnaît que le harcèlement est majoritairement dirigé à l'endroit de certains

QUE l'AESS dénonce l'instrumentalisation de la liberté d'expression et de la liberté académique pour défendre des propos oppressifs, diffamatoires et violents à l'égard de communautés subissant déjà les violences du racisme systémique;

QUE l'AESS répertorie les cas de personnel enseignant ayant des propos et comportements discriminatoires, dans l'optique d'entreprendre des démarches par la suite afin de soutenir les

étudiant.es victimes de propos oppressifs;

QUE l'AESS encourage ses membres à rapporter les cas de propos discriminatoires, harcelants ou vexatoires à la personne responsable à l'éducation inclusive et/ou à la personne responsable aux affaires académiques de L'AESS, qui les aideront Tout en assurant l'anonymat des victimes si celles-ci le désir ;

QUE l'assemblée mandate la personne déléguée responsable à l'éducation inclusive et des personnes en provenance de l'internationale ainsi que la personne responsable aux affaires académiques de gérer ce répertoire

QUE l'AESS continue de dénoncer les discours oppressifs sous toutes leurs formes;

QUE l'AESS exige que l'UQAM prenne ses responsabilités en ce qui concerne le maintien de conditions propices à l'enseignement en appliquant la Politique 42 aux propos et comportements discriminatoires de certains membres du personnel;

QUE l'AESS encourage l'anonymisation des copies d'examens lors de la correction;

QUE l'AESS encourage les autres associations étudiantes à se doter d'un mandat semblable.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.3 Plages horaires de UQAM

QUE l'AESS fasse la promotion de plages horaires de cours plus diverses pour permettre aux étudiant.es qui travaillent une meilleure conciliation travail-étude;

Proposé par : Laurence Coursol

Appuyé par : Arcady Gascon-Afriat

Demande de vote :

13 pour

0 contre

4 abstentions

ADOPTÉ À MAJORITÉ

QUE l'AESS exige l'enregistrement de tous les cours et qu'ils soient disponibles pour la durée de la session. Que les enregistrements soient uniquement disponibles aux étudiant.es du groupe-cours de la session active. Par exemple, les enregistrements du groupe 20 au groupe 20 de la session en cours.

Proposé par : Laurence Coursol

Appuyé par : Arcady Gascon-Afriat

Demande de vote :

18 pour

0 contre

1 abstention

ADOPTÉ À MAJORITÉ

5. Ajout de services à la couverture ASEQ

Il est dûment proposé d'ajouter travail social dans le bénéfice de psychologie pour un coût maximal de 2\$ par personne dans les assurances collectives de l'AESS.

Proposé par Laurence Coursol

Appuyé par Gabriel Poisson

Demande de vote :

13 pour

0 contre

2 abstentions

ADOPTÉ À MAJORITÉ

Il est dûment proposé d'ajouter les neurostimulants comme deuxième payeur dans les médicaments pour un coût maximal de 4\$ par personne dans les assurances collectives de l'AESS.

Proposé par Laurence Coursol

Appuyé par Gabrielle Boudreault

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est dûment proposé d'ajouter l'hormonothérapie comme deuxième payeur dans les médicaments pour un coût maximal de 2\$ par personne dans les assurances collectives de l'AESS.

Proposé par Laurence Coursol

Appuyé par Gabriel Poisson

Demande de vote :

11 pour

0 contre

3 abstentions

ADOPTÉ À MAJORITÉ

Il est dûment proposé d'ajouter les orthophonistes à 50\$ par visite jusqu'à 500\$ (avec recommandation médicale) dans les spécialistes de la santé pour un coût maximal de 1\$ par personne dans les assurances collectives de l'AESS

Proposé par Laurence Coursol

Appuyé par Yann Chabi

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est dûment proposé d'ajouter les anneaux contraceptifs, les stérilets hormonaux, diaphragme, injection contraceptive et timbre contraceptive comme deuxième payeur dans les médicaments pour un coût maximal de 7\$ par personne dans les assurances collectives de l'AESS

Proposé par Laurence Coursol

Appuyé par Madeleine Lépine

Demande de vote :

15 pour
0 contre
1 abstention

ADOPTÉ À MAJORITÉ

Constatation du quorum à 15h24 : 19 membres

PERTE DU QUORUM

QUE l'on lève l'assemblée à 15h28

Proposé par Arcady Gascon-Afriat

Appuyé par Laurence Coursol

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Levée de l'assemblée à 15h26
